

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/09/2024 - 25404 - 2021 B 04860 - 908 467 178 - 5GM

Déposé au Greffe
le 03 SEP. 2024Sous le N° 23406
RCS N° 2134860Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SAS 5GM

Adresse de l'entreprise LA MÉTAIRIE 44470 TOUARE SUR LOIRE

Numéro SIRET* 9 0 8 4 6 7 1 7 8 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 13

Durée de l'exercice précédent* 1

Exercice N clos le
31/12/2022

ACTIF

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		012		
		Autres*		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		12 992
	Total I (5)	044		048		12 992
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		
		Marchandises *		060		
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		
		Autres* (3)		072		299
		Valeurs mobilières de placement		080		
		Disponibilités		084		1 592
		Charges constatées d'avance *		092		
	Total II	096		098		1 892
	Total général (I + II)	110		112		14 884

PASSIF

		Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	5 511
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	7 011
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154
	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	5 300
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	7 873
	Total général (I + II + III)	180	14 884
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	182	12 992
		184	

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SGM

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210	
			biens		215		214	
	Production vendue		et livraisons		217		218	8 000
			services*					
			intracommunautaires					
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*		produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	8 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 508
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		262	
			{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	1 508
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	6 491
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280	
	Produits exceptionnels		(IV)				290	
	Charges financières		(V)				294	7
	Charges exceptionnelles		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	
			{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)				306	973
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	5 511
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2				312	5 511	314
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	973
Divers	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés				247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Détachements	Entreprises nouvelles (44. sexies)		ZFU (44. octies A)		986		987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		JEI (44. sexies A)		981		989	
	ZRD (44. terdecies)		ZRR (44. quinquies)		127		138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		Investissements outre-mer		991		344	
	ZFANG (44. quaterdecies)		Zone de développement prioritaire (44. septecies)		345		993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44. sexdecies)				992			
	Créance due au report en arrière du déficit		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		346		647	350
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		655		648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		643		990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		645		649	
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)				641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. I Déficit col. 2						352	6 484	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. I Déficit col. 2						370	6 484	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 5GM						Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	12 992	484		486	12 992		
TOTAL		490		492	12 992	494		496	12 992		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SGM

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 - B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325
dont cotisations facultatives Madelin	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS 5GM

Néant ☒

Exercice ouvert le : 10/12/2021 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 13

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														020																																													
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																								022																																			
Effectifs au sens de la CVAE																								023																																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																								026																																			
Période de référence														024						/						/						160						/				/																	
Date de cessation																								186								/												/															

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 0 8 4 6 7 1 7 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 5GM

ADRESSE (voie) LA MÉTAIRIE

CODE POSTAL 44470

VILLE THOUARE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MUNOZ Prénom(s) Dorothee
 Nom marital % de détention 50.66 Nb de parts ou actions 76
 Naissance : Date 10091977 N° Département 18 Commune BOURGES Pays
 Adresse : N° Voie La Métairie
 Code Postal 44470 Commune THOUARE SUR LOIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique GESTIN Prénom(s) Jean-François
 Nom marital % de détention 49.33 Nb de parts ou actions 74
 Naissance : Date 03051961 N° Département 27 Commune VERNON Pays
 Adresse : N° Voie La Métairie
 Code Postal 44470 Commune THOUARE SUR LOIRE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. J8 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 9 0 8 4 6 7 1 7 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SGM

ADRESSE (voie) LA MÉTAIRIE

CODE POSTAL 44470

VILLE TOUARE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

5GM

**Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
La Métairie 44470 Thouare Sur Loire**

908 467 178 R.C.S. NANTES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 5 511,84 euros, ainsi qu'il suit :

- A la réserve légale pour 275,59 €
Qui passe de 0€ à 275,59€
- Le solde, au compte "Autres réserves" pour 5 236,25 €
qui passe de 0 € à 5 236,25 €

L'assemblée générale constate conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Présidente
Madame Dorothee MUNOZ**





Immeuble Eureka
1 Mail du Front populaire
44200 Nantes
Téléphone : 02 40 69 88 99
Fax : 02 40 69 23 44
www.avoxa.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

(service dépôt des comptes annuels)

2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 3 septembre 2024

N/Réf : CM./VCA - 210205

Aff : GROUPE PG

V/Réf :

Maître,

En application des dispositions de l'article L.232-22 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en retour, aux fins de dépôt, les différents documents **relatifs à l'approbation des comptes de la société 5GM au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022** :

- Les comptes annuels comprenant le bilan et compte de résultat,
- L'extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023.

Les frais sont à prélever sur notre compte ouvert auprès du greffe sous le n° 8900182 y compris les 2,59 euros de frais de refus.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Camille MENETRIER
Avocat associé
cmenetrier@avoxa.fr

Avoxa est un membre
associé de :

advoc